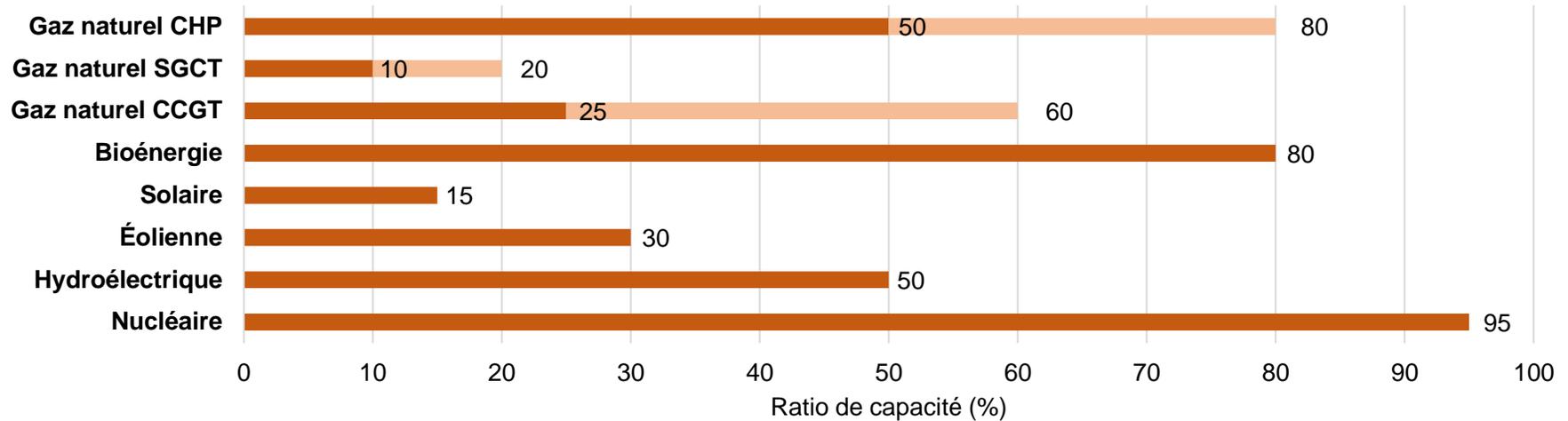
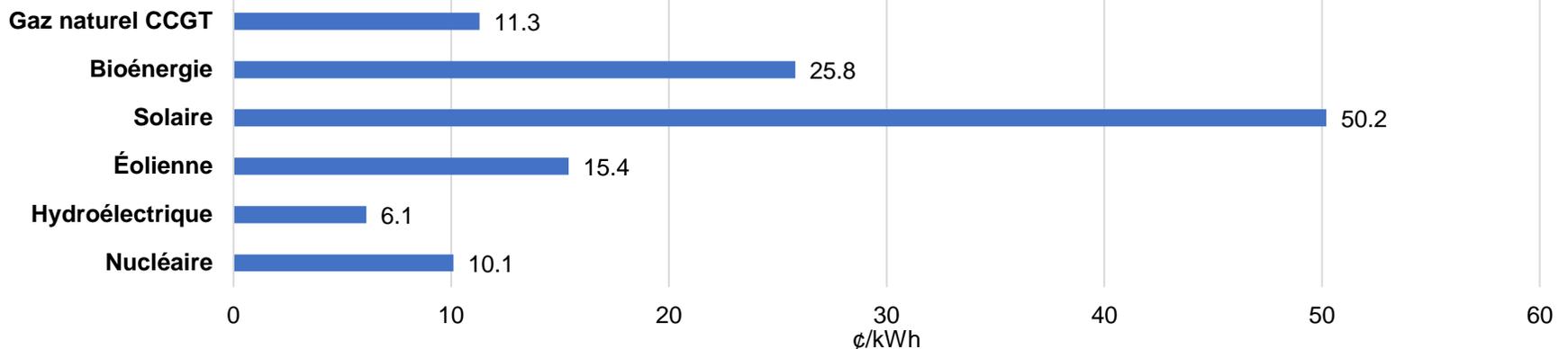


Ratio de capacité par type de ressource d'après les données de la SIERE



Coût par type de ressource basé sur le rapport sur les prix de la GTR de la CEO



Remarques : Les ratios de capacité fournis sont des ratios de capacité moyens pour le type de ressource. Les ratios de capacité des installations au gaz naturel sont fournis à titre d'exemple, car l'utilisation des installations au gaz de l'Ontario varie en fonction de leur rentabilité et des besoins du système local. L'Ontario possède plusieurs types d'installations de gaz naturel, notamment des installations à simple cycle (SGCT), à cycle combiné (CCGT) et à production combinée de chaleur et d'électricité (cogénération). Les installations à simple cycle (SGCT) fonctionnent généralement comme des installations pour les pics de consommation en Ontario et ont des ratios de capacité inférieurs à ceux des installations à cycle combiné ou en cogénération. Les coûts sont basés sur les ressources existantes et planifiées à partir des prévisions de coûts du rapport sur la grille tarifaire réglementée (GTR) de la CEO en novembre 2022.

Sources : Données de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, ministère de l'Énergie, rapport relatif à la grille tarifaire réglementée (GTR) de la Commission de l'énergie de l'Ontario (novembre 2022).

Ratio de capacité par type de ressource d'après les données de la SIERE – POUR L'ACCESSIBILITÉ

Type de ressource	Ratio de capacité par type de ressource d'après les données de la SIERE (%)
Nucléaire	95
Hydroélectrique	50
Éolienne	30
Solaire	15
Bioénergie	80
Gaz naturel CCGT	25 à 60
Gaz naturel SGCT	10 à 20
Gaz naturel CHP	50 à 80

Remarques : Les ratios de capacité fournis sont des ratios de capacité moyens pour le type de ressource. Les ratios de capacité des installations au gaz naturel sont fournis à titre d'exemple, car l'utilisation des installations au gaz de l'Ontario varie en fonction de leur rentabilité et des besoins du système local. L'Ontario possède plusieurs types d'installations de gaz naturel, notamment des installations à simple cycle (SGCT), à cycle combiné (CCGT) et à production combinée de chaleur et d'électricité (cogénération). Les installations à simple cycle (SGCT) fonctionnent généralement comme des installations pour les pics de consommation en Ontario et ont des ratios de capacité inférieurs à ceux des installations à cycle combiné ou en cogénération.

Sources : Données de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, ministère de l'Énergie.

Coût par type de ressource basé sur le rapport relatif à la grille tarifaire réglementée de la CEO – POUR L'ACCESSIBILITÉ

Type de ressource	Coût par type de ressource basé sur le rapport relatif à la grille tarifaire réglementée de la CEO (novembre 2022; cents par kilowattheure)
Nucléaire	10,1
Hydroélectrique	6,1
Éolienne	15,4
Solaire	50,2
Bioénergie	25,8
Gaz naturel CCGT	11,3

Remarques : Les coûts sont basés sur les ressources existantes et planifiées à partir des prévisions de coûts du rapport sur la grille tarifaire réglementée (GTR) de la CEO en novembre 2022.

Sources : Rapport relatif à la grille tarifaire réglementée (GTR) de la Commission de l'énergie de l'Ontario (novembre 2022).